

Du registre aux délibérations du *Conseil communal*, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 29 août 2024

Présents : M. DESMARLIERES, Bourgmestre-Président
M. STREBELLE, Mme SCULIER et Mme HUBEAU, Echevins,
M. PATERNOTTE, Mmes LIEGEOIS et RENARD,
MM. RASSART et NIEZEN, Mmes BROHEE, FACQ et GALLEMAERS,
M. THYS, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS assiste à la séance avec voix consultative,
Mme KOWALSKA, Directrice générale

Excusé :

OBJET : AES - Règlements d'Ordre Intérieur 2024/2025 de l'accueil extrascolaire des écoles de Brugelette – Approbation.

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Vu l'article L 1122-34, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 10 mars 2004 modifiant ceux des 28 novembre 2003 et 13 février 2004 octroyant une subvention aux communes ayant répondu à l'appel à projet relatif à l'Accueil des enfants en dehors des heures scolaires ;

Vu la proposition du programme C.L.E. (Coordination Locale pour l'Enfance) de la Commission Communale d'Accueil des enfants durant leur temps libre réunie le 18 décembre 2006 ;

Considérant les modifications apportées afin de renforcer la sécurité et le bien-être au sein de l'accueil ;

Considérant la modification de tarification concernant les journées pédagogiques : 10 euros la journée.

Sur proposition du Collège communal ;

DECIDE par x voix pour, x voix contre et x abstentions :

Article 1^{er} : D'approuver les Règlements d'Ordre Intérieur de l'Accueil extrascolaire des écoles de Brugelette. Tel qu'annexés à la présente et y faisant partie intégrante.

Article 2 : De transmettre la présente délibération aux services concernés.

Fait à Brugelette, date que dessus.

PAR LE CONSEIL

,

La Directrice générale,
(s) Karolina KOWALSKA

Le Bourgmestre,
(s) André Desmarlières

Pour expédition conforme,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

André Desmarlières